

*Entretien avec Sa Sainteté le Dalai-Lama**

TIBET : LE TALON D'ACHILLE DE PÉKIN

*Cet entretien a été conduit
par Claude B. Levenson***

Cantonné par ses hôtes dans son rôle de chef spirituel du bouddhisme tibétain, Tenzin Gyatso, XIV^e dalai-lama, déplace toujours les foules. De Hambourg à Barcelone, de Lisbonne à New York, à chaque étape de sa récente tournée mondiale des milliers de personnes l'ont écouté. À Washington, le leader tibétain a été solennellement accueilli au Capitole pour y recevoir la Médaille d'or du Congrès, la plus haute distinction civile des États-Unis qui puisse être décernée à un étranger.

Chaque fois, Pékin s'énerve et tempête, multipliant récriminations et menaces de représailles sur un ton monocorde, rappelant sa « ferme opposition à toute ingérence dans les affaires intérieures chinoises ». Certains s'inclinent, d'autres non. Angela Merkel l'a reçu en septembre à la chancellerie à Berlin, et Stephen Harper, le premier ministre canadien, en octobre à Ottawa. En revanche, à deux reprises, les autorités belges — en 2005 et 2007 — ont prié le dalai-lama de différer de brèves escales prévues de longue date afin de ne pas compromettre des voyages princiers à Pékin. Quant à la Russie et à la Corée du Sud, elles ont invoqué le déplaisir chinois pour ne pas lui accorder de visa.

* Chef temporel et spirituel des Tibétains, prix Nobel de la paix en 1989.

** Journaliste et écrivain. Auteur, entre autres publications, de : *Le Seigneur du Lotus blanc, le Dalai-Lama*, Lieu commun, 1987 ; *Tibet, otage de la Chine*, Philippe Picquier, 2002 ; *Le bouddhisme*, PUF, « Que sais-je ? », 2004 ; *Tibet, d'oubli et de mémoire*, Phébus, 2007.

Aujourd'hui, la question tibétaine est un différend négligé, voire oublié, par la communauté internationale en général et par les pays démocratiques en particulier. Tout le monde préfère se lier à une Chine qui bombe le torse et se targue d'être devenue l'« atelier du monde ». Ses dirigeants en profitent pour imposer leurs volontés aux gouvernements qui, d'une manière ou d'une autre, veulent commercer avec eux, sans égard pour l'histoire et sans regarder de trop près au prix à payer. Or, ce prix n'est pas indifférent — ni pour les Chinois, ni pour les Tibétains, ni pour nous-mêmes.

Les Chinois : si une petite frange du 1,3 milliard d'entre eux bénéficie largement d'un capitalisme sauvage revisité et si une partie de la société urbanisée à la va-vite dans des villes-champignons se trouve économiquement à l'aise, il n'en va pas de même pour la grande majorité des paysans ni pour des millions de migrants lancés sur les routes par un exode rural massif. Sans parler des déplacements forcés de populations entières à cause, notamment, de chantiers pharaoniques impitoyablement destructeurs de l'environnement.

Les Tibétains : après un demi-siècle de cohabitation forcée, après les saccages de la révolution culturelle et la répression au quotidien de leurs aspirations, c'est leur devenir national qui est en jeu. Avec l'accélération des transferts de population depuis le lancement du programme dit de « développement de l'Ouest » au tournant du millénaire, ils sont d'ores et déjà pratiquement minoritaires sur leur propre territoire ancestral. L'ouverture de routes, puis la construction du chemin de fer reliant Lhassa à Pékin, facilitent avant tout le transport de nouveaux colons vers le Tibet et, en sens inverse, des richesses du sous-sol vers la Chine continentale. Certains observateurs n'hésitent plus à qualifier cette politique coloniale à peine masquée de « solution finale à la chinoise de la question tibétaine ».

Élargissant l'angle de vision, force est de rappeler que, surnommé le Toit du monde, le Tibet est aussi le château d'eau de l'Asie : tous les grands fleuves qui arrosent le continent — Sutlej, Indus, Brahmapoutre, Salouène, Mékong, Yangtsé, Huang Ho (Fleuve Jaune) — dévalent les pentes himalayennes pour faire vivre près de la moitié de la population mondiale. Du point de vue stratégique, l'affaire est vite entendue. Il suffit de jeter un coup d'œil sur une carte pour se rendre à l'évidence : à 3 500-4 000 m d'altitude en moyenne, le plateau tibétain regarde de haut tous les pays à ses pieds. Savoir qu'environ le quart des missiles

intercontinentaux chinois à têtes nucléaires multiples y sont stockés a de quoi inquiéter, et pas seulement l'Inde (1).

L'extension continue des réseaux routier et ferroviaire (2), couplée à l'occupation démographique du terrain, ne laisse pas indifférents les stratèges militaires. Par surcroît, à l'heure où la bataille de l'eau devient un enjeu capital pour demain, et où la fonte des glaciers, en Himalaya comme ailleurs dans le monde, est interprétée comme le signal d'alarme d'un réchauffement terrestre incontrôlé, la question de l'avenir du Tibet s'impose au cœur des débats — dans sa dimension géographique d'abord, stratégique ensuite, politique enfin.

C'est précisément sur ce terrain que la question tibétaine prend valeur de test. Que les maîtres actuels de la Chine le veuillent ou non, les faits historiques et les normes juridiques internationales autorisent une lecture différente de celle qu'ils s'évertuent à imposer à leurs interlocuteurs. Au terme de plusieurs enquêtes, études et rapports divers, nombre d'experts s'accordent à conclure que le Tibet est un « État naguère souverain sous occupation étrangère » et que le peuple tibétain se voit systématiquement privé de son droit fondamental à l'autodétermination. Autrement dit, la question tibétaine renvoie aussi à la vaste question des atteintes aux droits de l'homme commises par un régime autoritaire qui prive ses citoyens des libertés fondamentales inscrites dans la Déclaration universelle (et, en l'occurrence, dans la Constitution chinoise). En ce sens, la situation du Tibet relève bien de certains principes que les gouvernements démocratiques se flattent de respecter, de promouvoir et de défendre. Le sort des Tibétains et de leur pays se pose donc en des termes moins exotiques que d'aucuns auraient tendance à le croire...

Jusqu'à présent, la stature internationale du dalai-lama, confortée par le prix Nobel de la paix en 1989, a servi de paravent commode aux dirigeants politiques du monde entier pour esquiver le fond du problème. Comme des centaines d'autres, les trois résolutions — non contraignantes — de l'Assemblée générale des Nations unies (1959, 1961 et 1965) affirmant le droit des Tibétains à l'autodétermination sont restées sans effet. Le remplacement du représentant de Taipei par celui de Pékin au siège de l'organisation internationale, à la suite de la reprise des relations diplomatiques entre les États-Unis et la Chine en 1971, bloque depuis lors l'éventualité d'une réouverture du dossier.

Au demeurant, l'attitude de Washington illustre parfaitement l'ambiguïté de la position des pays démocratiques sur le sujet, chacun reconnaissant en privé la justesse de la cause tibétaine mais rechignant à s'engager publiquement en sa faveur compte tenu des intérêts économiques et financiers en jeu avec la Chine. Le Parlement européen ne fait guère mieux. Les résolutions votées restent le plus souvent lettre morte, les parlementaires européens se contentent de temps à autre de recevoir chaleureusement le leader tibétain dans leurs locaux. Réponse toute prête à la moindre interrogation : « On ne peut tout de même pas en demander davantage que le dalaï-lama, qui réclame juste une "autonomie authentique" pour le Tibet dans le cadre des frontières chinoises » (3).

Au-delà des frilosités officielles, et sans négliger les nombreuses associations à travers le monde qui soutiennent les Tibétains de l'intérieur ou de l'exil, ni faire l'impasse sur les célébrités qui s'engagent pour le Tibet, une initiative originale retient particulièrement l'attention. Elle est née en Espagne, où en vertu de la reconnaissance du principe de juridiction universelle, l'Audience nationale (la Cour suprême) a décidé en janvier 2006 d'instruire le dossier du « génocide tibétain ». La plainte a été déposée, documents et témoignages à l'appui, par des citoyens espagnols d'origine tibétaine à l'encontre de plusieurs hauts dirigeants chinois (4) aujourd'hui à la retraite. La justice suit désormais son cours.

Avec le renouvellement des responsables politiques qui se dessine dans plusieurs pays — à Downing Street, à l'Élysée, à la Maison-Blanche l'an prochain — et les Jeux Olympiques de Pékin en point de mire, peut-on s'attendre, enfin, à voir s'ouvrir un dialogue franc et constructif au bénéfice des deux parties et des deux peuples, entre l'administration tibétaine en exil et les autorités de Pékin ? C'est, en tout cas, le souhait que le dalaï-lama exprime inlassablement depuis des années...

C. B. L.

Claude B. Levenson — *Peu de personnalités disposent d'une stature internationale comparable à la vôtre. Pourtant, où que vous alliez, les autorités chinoises manifestent leur mécontentement — on l'a vu, par exemple, lors de votre visite à*

Hambourg en juillet et, plus récemment, à l'occasion de votre entretien avec Angela Merkel à Berlin, puis de votre rencontre avec Stephen Harper, premier ministre du Canada, à Ottawa. Qu'en pensez-vous ?

Sa Sainteté le Dalaï-Lama — Les réactions des autorités chinoises sont toujours les mêmes. C'est une habitude, mais ces protestations ne sont généralement suivies d'aucun effet. Qu'en dire ? Je regrette simplement que ces visites causent des tracas ou de l'embarras à ceux qui m'invitent. Vous savez, j'ai observé un phénomène intéressant avec les politiciens : à quelques rares exceptions, tant qu'ils ne sont pas ministres ou présidents, ils me rencontrent. Après, ils m'évitent afin de ne pas froisser Pékin : les relations économiques avec la Chine prennent le dessus... Mais tout cela n'est pas mon affaire. Les responsables chinois prétendent que le Tibet leur appartient et que le simple fait d'en parler, ou de m'accueillir, constitue une ingérence dans les affaires intérieures chinoises. En réalité, ce sont eux, les maîtres de la Chine, qui dictent leur conduite aux autres. Vous ne trouvez pas cette attitude un peu curieuse ? C'est ce que le porte-parole du gouvernement allemand a répondu, avec raison, lors de mes visites en Allemagne. À croire que le gouvernement chinois dispose de droits particuliers dans certains pays et qu'on lui accorde un traitement de faveur, y compris lorsqu'il se mêle de ce qui ne le regarde pas !

C. B. L. — *Que savez-vous de la situation actuelle au Tibet ? Comment interprétez-vous ce qui s'est passé à Lithang (5) ?*

D.-L. — La situation est difficile à évaluer. D'après ce que je sais — et c'est ce que me confirment les nouveaux arrivants (6) dans les villes —, les Chinois sont de plus en plus nombreux : sous couvert de modernité, Lhassa est devenue une ville chinoise. Désormais majoritaires, ils imposent leur façon de vivre, leurs goûts, leur musique, leurs habitudes, au détriment des traditions tibétaines. Et les Tibétains ne peuvent rien dire ; s'ils élèvent la voix, ils sont aussitôt maltraités et accusés, sous le moindre prétexte, de « séparatisme ». Que les autorités chinoises l'admettent ou non, c'est bien une sorte de génocide culturel qui est en marche, même si en Chine continentale le Tibet est aujourd'hui très « tendance ». Regardez les jeunes réfugiés qui arrivent en Inde : ils parlent mal leur propre langue et s'expriment en chinois, qu'ils connaissent tout aussi mal. Les anciens exilés, eux, ont été élevés et éduqués dans un milieu tibétain qui leur a permis de se

forger une identité, bien que des deux côtés de l'Himalaya l'identification spirituelle demeure forte.

En ce qui concerne les événements de Lithang, que dire sinon que c'est une preuve supplémentaire de ce que ressentent les Tibétains et de la manière dont ils sont traités par les autorités chinoises ? Ces gens ont simplement demandé, sans violence ni vociférations, que les droits reconnus à chaque citoyen par la Constitution chinoise — liberté d'expression, de rassemblement et de croyance — leur soient reconnus. Après l'arrestation de l'intervenant — un chef khampa qui a l'estime des siens —, ils sont allés au poste de police réclamer, toujours sans violence, sa mise en liberté immédiate. Au bout de plusieurs jours de présence silencieuse devant les locaux, ils se sont dispersés sous la menace d'une intervention armée. Depuis, ils sont toujours sans nouvelles de l'homme qui a osé se faire leur porte-parole et qui se trouve incarcéré sans jugement sous les accusations les plus graves. Dans les jours qui ont suivi, en guise de punition collective, les fonctionnaires tibétains employés par les institutions officielles locales ont été remplacés par des cadres chinois réquisitionnés d'urgence dans les provinces avoisinantes. Dans ces conditions, comment s'étonner de la colère qui gronde chez les Tibétains ?

C. B. L. — *Où en sont les contacts entre vos émissaires et les représentants des autorités chinoises ?*

D.-L. — Ces contacts (7) se poursuivent selon les règles établies à l'avance. Pour le moment, il n'y a pas de vrais progrès ; et même si ces entretiens sont francs, les positions ne se rapprochent guère. Nos efforts en vue d'obtenir un statut d'autonomie pour le Tibet se heurtent à un mur à cause de l'intransigeance de quelques hauts dirigeants. Les interlocuteurs chinois sont persuadés — à tort — que mon but est l'indépendance. Or, je le répète : je demande juste une réelle autonomie, comme le prévoit la Constitution chinoise. Si le gouvernement chinois nous accorde une autonomie authentique qui garantisse la sauvegarde de notre culture, de notre langue, de la spiritualité et de l'environnement du Tibet, nous pouvons rester dans le cadre des frontières actuelles. Il est évidemment plus facile d'obtenir l'autonomie dans un pays démocratique (8) où les gens sont libres d'exprimer leurs opinions, de formuler des demandes claires et précises, sans craindre d'être bousculés ou arrêtés et d'en subir les conséquences...

C. B. L. — *Il y a cependant des Tibétains de plus en plus nombreux qui s'inquiètent de ne rien voir bouger...*

D.-L. — Certains, notamment parmi les jeunes, critiquent la lenteur de cette approche, et je comprends leur frustration. Je ne peux pas exiger qu'ils m'approuvent aveuglément, car chaque peuple a droit à l'autodétermination et je ne peux pas leur demander d'y renoncer. Par ce que j'appelle la « voie médiane » (9), j'essaie de forger une solution à l'amiable, permettant à chacun de s'y retrouver. Maintenant que les Tibétains de l'exil élisent leurs autorités civiles, c'est à eux de déterminer leurs choix politiques et de se faire entendre. Je ne suis plus qu'un conseiller...

Pour les Tibétains de l'intérieur, c'est autre chose : la situation est nettement plus délicate. D'après ce que me disent les nouveaux venus, il y a de plus en plus de Chinois en quête d'argent facile qui viennent s'installer au Tibet aux dépens de la population locale. Les paysans sont obligés de faire place nette. Sous prétexte de modernisation, on les oblige à quitter les hameaux traditionnels pour déménager dans des « villages modèles ». Ils se retrouvent sans moyens de subsistance, aux abords de cités nouvelles, dans un environnement qu'ils ne connaissent pas. Pour payer leurs maisons, ils sont contraints de vendre leurs animaux. Dans les monastères, l'endoctrinement a pris le pas sur les études. Du coup, de très nombreux Tibétains quittent leur pays pour suivre une éducation religieuse.

C. B. L. — *Pensez-vous que votre « voie médiane » ait la moindre chance de déboucher sur des résultats concrets ?*

D.-L. — Sur le plan politique, il ne faut pas espérer quoi que ce soit de concret dans l'immédiat, dans la mesure où les intérêts économiques et financiers priment tout le reste et où aucun gouvernement n'ose tenir tête à la Chine. C'est triste, mais c'est la réalité. Il faut donc trouver d'autres voies : la protection de l'environnement tibétain, par exemple. Il s'agit d'un écosystème très fragile ; sa dégradation entraînerait des conséquences graves pour l'ensemble du continent asiatique. Et il y a urgence, surtout depuis la mise en service de la voie ferrée qui accélère l'exploitation des ressources naturelles. Il ne faut pas oublier que les principales rivières d'Asie prennent leur source sur les hauts plateaux tibétains et que, si les eaux sont polluées par les activités des hommes, les habitants de tous les pays voisins en pâtiront. Il paraît que les glaciers rétrécissent et que la neige fond

de plus en plus vite. Les vieux Tibétains disent que tout cela est de mauvais augure. Je n'en sais rien, mais moi-même je constate que l'Himalaya est moins enneigé que du temps de mon enfance... Tout est lié en quelque sorte : en attendant de pouvoir combattre le mal à la racine, on peut au moins en traiter les symptômes...

C. B. L. — *Qu'en est-il de la culture tibétaine sur place ?*

D.-L. — L'héritage culturel du Tibet est sérieusement menacé. En exil, on n'a épargné aucun effort pour le sauvegarder et le transmettre mais, sur place, il en va autrement. C'est bien beau de restaurer le Potala (10) et de l'inscrire au patrimoine de l'humanité. Le Potala, ce n'est qu'un bâtiment, des murs, des bibliothèques, des fresques. C'est une bonne chose d'en prendre soin et de l'entretenir en tant que témoignage, mais la culture ne se réduit pas à des monuments. La culture, ce sont les gens, leur savoir-faire et leurs connaissances, leur langue et leur histoire, leurs légendes. Elle donne un sens à la vie et fait partie des trésors de l'humanité. Pour nous aider à la sauver, l'aide internationale culturelle — voire politique — est indispensable. Sans elle, la culture tibétaine disparaîtra en moins de quinze ans, réduite sur place à une version folklorique à l'usage des touristes.

C. B. L. — *Il est beaucoup question, ces temps-ci, des rapports entre religion et État. Vous-même, qu'en pensez-vous ?*

D.-L. — D'une manière générale, je crois que le temps où religion et État se confondaient est désormais caduc. J'en ai moi-même fait l'expérience. Le dalaï-lama est un chef à la fois spirituel et temporel : cette double fonction était sans doute nécessaire à une certaine époque de notre histoire, mais aujourd'hui les conditions ont changé, la société tibétaine exilée fonctionne sur des bases démocratiques avec une séparation des pouvoirs. Et c'est nettement mieux ainsi. Lorsque les institutions religieuses sont séparées des institutions civiles, chacune s'occupe de son domaine. Bien sûr, elles peuvent coopérer et s'entraider, mais elles sont responsables de leurs activités et de leurs choix.

De nos jours, dans certaines parties du monde, l'influence de l'Église ou de la religion tend à décliner ; les valeurs de la famille sont également en recul. C'est donc à l'éducation laïque de prendre le relais et de poursuivre le développement des capacités intellectuelles et morales des jeunes générations. Mais la vie

spirituelle, ou religieuse si vous préférez, c'est autre chose ; c'est plus personnel. Et puis, il ne faut pas oublier les incroyants, les athées ; ils sont nombreux et ce sont des êtres humains souvent de très grande qualité... Compliqué, tout ça !

C. B. L. — *La nouvelle réglementation chinoise sur les réincarnations de lamas (11), entrée en vigueur le 1^{er} septembre, vous concerne-t-elle ?*

D.-L. — Les nouvelles mesures sur les réincarnations ? Vous voulez rire ! C'est joli, n'est-ce pas ? D'abord, elles montrent clairement que, contrairement à ce que prétendent les autorités chinoises, la liberté religieuse n'est pas respectée au Tibet. Dans la pratique, les moines sont tenus d'assister à des séances dites d'« éducation patriotique », après quoi ils sont soumis à des examens au cours desquels ils doivent me renier et prêter allégeance au Parti communiste. Ensuite, cette décision bizarre prouve que ses auteurs, qui se piquent en quelque sorte de délivrer des « permis de réincarnation », n'entendent rien ni à la réincarnation ni au bouddhisme. Qu'ils s'informent, qu'ils étudient, qu'ils apprennent, et après on verra ! Ils pensent qu'il suffit d'un décret ou d'un règlement pour pouvoir tout maîtriser et étendre leur emprise sur l'esprit des gens. Ça ne marche pas comme ça. S'ils étaient un tant soit peu attentifs à la réalité qui les entoure, ils s'en rendraient compte.

Si ces mesures me visent directement ? Sans doute. Vous savez ce que je pense : l'institution du dalaï-lama est une institution humaine qui, comme telle, est vouée à disparaître un jour. Son avenir immédiat dépend des Tibétains. S'ils le veulent, l'institution perdurera ; s'ils estiment qu'elle a fait son temps, pas de problème. Dans la tradition bouddhiste, on revient sur terre pour achever une tâche qu'on n'a pas pu mener à terme au cours de son existence : le dalaï-lama reviendra si nécessaire, et hors d'atteinte d'un pouvoir autoritaire. Pour moi, tout cela n'a guère d'importance. Je suis le quatorzième d'une longue lignée ; pas le meilleur, mais pas non plus le pire des dalaï-lamas. En tout cas, les Chinois ont fait de moi le plus populaire !

C. B. L. — *Le rapprochement amorcé entre New Delhi et Pékin vous inquiète-t-il ?*

D.-L. — Il est vital pour l'avenir de l'Asie que l'Inde et la Chine — deux pays qui représentent plus de deux milliards d'habitants — nouent une authentique relation de bon voisinage, fondée sur

la confiance mutuelle. De ce point de vue, le Tibet est un enjeu capital, pour l'une comme pour l'autre. Tant que les Tibétains ne seront pas libres, le risque de crise sera présent. Voulant s'épargner de mauvaises surprises, le gouvernement chinois privilégiera la force militaire. De son côté, l'Inde devra faire face à cette menace et maintenir son armée le long de sa frontière septentrionale — qui n'est même pas encore clairement délimitée. Difficile, dans ce contexte, de créer les conditions d'une relation solide.

C'est également l'intérêt de l'Union européenne et des États-Unis d'encourager un rapprochement entre l'Inde et la Chine, ne serait-ce que pour favoriser le développement et le commerce. Car tout se tient : c'est pour cette raison que le Tibet est important. Ce n'est pas par une politique de colonisation effrénée que la Chine s'assurera la place qu'elle revendique et qui lui revient dans le monde. Voyez les pays européens : ils ont fini par rendre l'indépendance à leurs anciennes colonies. La Chine ne peut pas poursuivre indéfiniment dans cette voie. Elle ne peut pas prétendre apporter la civilisation et la modernité au Tibet tout en faisant insidieusement disparaître ce qui constitue sa spécificité. Il est évident que le Tibet peut tirer bénéfice de relations équilibrées avec la Chine, mais pas dans les conditions d'assujettissement qui lui sont actuellement imposées.

Entre l'Inde et le Tibet, il existe une relation multiséculaire, de maître à disciple en quelque sorte. Nos traditions viennent de là et, dans les moments difficiles, c'est vers l'Inde que le Tibet se tourne. Chacun tirerait profit d'une cohabitation harmonieuse dans ce délicat jeu à trois. Sur un plan plus général, vous conviendrez que le Tibet est un test pour l'ensemble des démocraties.

C. B. L. — *Les JO de Pékin sont-ils une occasion de faire entendre la voix du Tibet ?*

D.-L. — Dès que j'ai appris que les JO de 2008 auraient lieu à Pékin, j'ai fait connaître ma position : personne n'a intérêt à ostraciser la Chine ; il faut, au contraire, l'aider à prendre sa place dans la communauté internationale. À condition toutefois qu'elle en respecte les règles et qu'elle s'en tienne à un strict respect des droits de l'homme comme ses dirigeants s'y sont engagés en faisant acte de candidature. Tel ne semble pas vraiment être le cas, surtout en ce qui concerne le Tibet. La situation y demeure très préoccupante. Au nom de la sécurité, les mesures

contraignantes se multiplient et les Tibétains ne voient pas le bout du tunnel. D'où, aussi, la multiplication des heurts dans les villes submergées par l'afflux de nouveaux venus. Les JO sont une bonne occasion de le rappeler...

(1) Dès les années 1990, des informations fiables révélaient l'existence d'un centre de recherches nucléaires, dit « la 9^e Académie », situé non loin de Ziling, à l'est du lac Koukounor ; des déchets radioactifs enfouis dans la région ont rapidement provoqué des maladies jusque-là inconnues des nomades et des naissances d'animaux mal formés, tandis que l'exploitation de l'uranium entraînait de graves problèmes de santé chez les populations locales. Une partie de ce territoire a ensuite été interdite d'accès à la transhumance traditionnelle (cf. *Tibet, l'envers du décor*, Olizane, 1993). Passée quasiment inaperçue, une dépêche de l'agence UPI rapportait le 3 mai 2007 que la Chine venait de « déclasser » la base nucléaire surnommée « Cité atomique », bâtie en 1958 à proximité de Ziling et officiellement fermée en 1987, pour la transformer en « attraction touristique », cela afin de « maintenir et stimuler l'esprit patriotique de la nation chinoise »...

(2) La construction du réseau routier a commencé, dès 1950, avec la pénétration militaire. Son développement s'est ensuite accéléré avec la mise en exploitation des ressources forestières, minières et minérales. Officiellement inaugurée le 1^{er} juillet 2006, la première liaison ferroviaire Pékin-Lhassa sera prolongée jusqu'à Shigtasé en 2010, puis vers le Népal et le Sikkim (Inde).

(3) Lors d'une conférence de journalistes internationaux, tenue le 25 mai 1991 à Paris, à l'Assemblée nationale, Bernard Kouchner, alors secrétaire d'État à l'action humanitaire, déclarait : « Le président George Bush [père] a rencontré le dalaï-lama. Qu'est-ce que nous attendons ? Nous serons encore une fois juste un peu en retard. C'est dommage pour notre pays. C'est plus une affaire de conservatisme ou de routine que de vraie réflexion ou de manque de courage. On s'imagine remporter des marchés économiques parce que nous aurons été plus souples, sinon flexibles. C'est faux. (...) Je suis sûr que dans quelques années nous rougirons d'avoir été trop lents, trop précautionneux » (cf. *Tibet, des journalistes témoignent*, L'Harmattan, 1992).

(4) Parmi eux, Jiang Zemin, ancien président de la République populaire de Chine ; Li Peng, ancien premier ministre ; Ren Rong, secrétaire du parti communiste chinois (PCC) chargé du Tibet (1971-1980) ; Yin Fatang, secrétaire du PCC au Tibet (1980-1985) ; Qiao Shi, chef de la sécurité et responsable de la police populaire armée lors de la répression de la fin des années 1980 ; Chen Kuiyan, secrétaire du PCC de la Région autonome (1992-2001).

(5) En août 2007, durant la grande fête annuelle du Kham (ancienne marche orientale du Tibet, aujourd'hui rattachée administrativement à la province chinoise voisine du Séchouan), transformée en attraction touristique, devant des milliers de nomades rassemblés pour les joutes traditionnelles, un chef de village hautement considéré a demandé publiquement que soient respectées les aspirations populaires et que le dalaï-lama revienne chez lui. La foule lui a fait une ovation qui a médusé les officiels chinois après que leur furent traduits les propos du Tibétain. En tout cas, soldats et policiers ont aussitôt été appelés en renfort ; l'homme a été arrêté et demeure emprisonné pour « menées subversives ». Depuis lors, une « campagne de rééducation patriotique » est en cours dans toute la région sous surveillance militaire renforcée.

(6) Chaque année, environ 2 000-2 500 Tibétains parviennent à franchir, le plus souvent à pied dans des conditions hivernales, les cols himalayens pour trouver asile en Inde. Parmi eux, beaucoup de jeunes enfants que les parents préfèrent envoyer en petits

groupes afin qu'ils reçoivent une éducation tibétaine dans les écoles de l'exil. Les gardes-frontières chinois, dont les patrouilles se multiplient, n'hésitent pas à les pourchasser et à faire usage de leurs armes, comme en a témoigné fin septembre 2006 l'incident du Nangpa-la, au cours duquel une jeune nonne de 17 ans a trouvé la mort, tandis qu'une douzaine d'enfants étaient arrêtés et des adultes blessés. Une équipe de grimpeurs occidentaux qui réalisait l'ascension d'un sommet voisin avait filmé la scène, diffusée ensuite par un grand nombre de chaînes de télévision.

(7) Les contacts entre les émissaires du dalaï-lama et des responsables du Front uni (représentant les autorités chinoises) ont repris en 2002 après une interruption d'une vingtaine d'années. Cinq rencontres ont eu lieu depuis lors, sans déboucher sur des résultats concrets. La pierre d'achoppement fondamentale demeure une vision contradictoire des faits historiques portant également sur l'étendue territoriale de l'aire tibétaine. D'autre part, alors que les Tibétains sont des envoyés du dalaï-lama chargés d'une mission spécifique, leurs interlocuteurs chinois les qualifient officiellement de « compatriotes d'outre-mer venus effectuer une visite familiale » et la presse chinoise demeure muette sur le sujet.

(8) Au cours de divers voyages, le dalaï-lama a eu l'occasion de voir de près comment fonctionne dans la pratique l'autonomie, par exemple en Catalogne, dans le Trentin-Haut-Adige ou dans les Länder allemands.

(9) La « voie médiane » (ou « voie du milieu ») est une idée avancée par le dalaï-lama dès la fin des années 1970 et publiquement développée dans sa « Proposition de Strasbourg » le 15 juin 1988 au Parlement européen. Elle vise à trouver une solution à l'amiable avec le gouvernement de Pékin, afin d'assurer la pérennité du Tibet dans ses dimensions territoriale (l'U-Tsang, qui constitue aujourd'hui la Région autonome ; le Kham et l'Amdo, administrativement incorporées aux provinces chinoises avoisinantes et qui gardent de substantielles enclaves tibétaines), culturelle, sociale, économique, éducative et religieuse. La défense et les relations internationales seraient du ressort des autorités centrales. Cette approche est censée permettre au Tibet de préserver son altérité tout en étant associé à la Chine, mais le gouvernement chinois l'a toujours rejetée, arguant d'un « droit de propriété » historique sur ce territoire. C'est sur ces interprétations divergentes que butent les discussions entre les deux parties.

(10) Devenu emblématique du Tibet, le Potala était dit naguère « palais d'hiver » du dalaï-lama. De fait, cette forteresse visible de loin dès que l'on s'approche de Lhassa était à la fois la résidence des dalaï-lamas et le siège du gouvernement tibétain, tout en abritant dans son millier de pièces le monastère de Namgyal (considéré comme le monastère du dalaï-lama au sein duquel sont représentées les diverses écoles du bouddhisme tibétain), les reliquaires de huit des prédécesseurs de l'actuel dalaï-lama, des bureaux administratifs, des oratoires, des chapelles, des bibliothèques, des halls de prières, des salles de réception, des silos (pour les réserves de nourriture), un corps de garde et même une petite prison. Ses fondations datent du VII^e siècle (époque de Songsten Gampo et de la toute-puissance de l'empire tibétain), il a été rénové au XVII^e siècle pour le V^e dalaï-lama, qui en a fait sa demeure principale. Sur la colline de Marpori, le Potala, avec ses 13 étages, a une surface intérieure de 130 000 mètres carrés. Sa hauteur est de 118 mètres, sur une base est/ouest de 388 mètres et nord/sud de 335 mètres. Aujourd'hui quasiment déserté, il a été transformé en musée sous haute surveillance.

(11) Début août 2007, l'agence officielle Xinhua annonçait une nouvelle réglementation en 14 articles portant sur la reconnaissance des « bouddhas vivants », terme employé par les Chinois pour désigner les lamas réincarnés (généralement des chefs de lignée, des sages, des érudits ou des maîtres de sagesse particulièrement vénérés). Selon la tradition bouddhiste, ceux-ci reviennent parmi les humains parachever des objectifs imparfaitement réalisés durant leur existence terrestre. Derrière cette nouvelle réglementation se profile une lutte de pouvoir plus politique, qui s'inscrit dans la perspective de la succession de l'actuel dalaï-lama. Les autorités chinoises entendent s'assurer la haute

main sur cette désignation qui, à leurs yeux, devrait leur garantir l'allégeance des Tibétains. Ayant déjà sous leur coupe le deuxième dignitaire du bouddhisme tibétain, le panchen-lama (après avoir fait enlever en 1995 l'enfant reconnu par le dalaï-lama et l'avoir remplacé par un garçon du même âge de leur choix), elles comptent rallier ainsi les loyautés populaires pour l'heure réticentes face à cette manœuvre. Selon les nouvelles mesures, « toutes les demandes de reconnaissance de réincarnation de "bouddha vivant" du bouddhisme tibétain doivent être approuvées par le gouvernement ou par le département des affaires religieuses du gouvernement », sous peine de sévères sanctions. Autrement dit, pour se réincarner, un lama est désormais supposé en faire la demande préalable aux responsables religieux chinois... Répondant le 14 septembre 2007 à une question posée par une ONG au cours de la session du Conseil des droits de l'homme, le représentant chinois a déclaré que « les mesures relatives à la réincarnation du bouddha (*sic*) prises par le gouvernement chinois l'ont été à la demande des milieux bouddhistes tibétains eux-mêmes — et cela, dans le plein respect aussi bien du dogme que des réalités historiques. Ces mesures garantissent le bon exercice du culte et assurent la paix sociale et culturelle ».